

4. Laissez-vous réconcilier par Dieu

"Il y a plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se repent que pour quatre-vingt-dix neuf justes qui n'ont pas besoin de repentir." (Lc 15, 7)

Quelques conseils pour se préparer

Vous avez décidé de vous confesser. Vous désirez vous réconcilier avec Dieu. Cela fait quelques semaines, quelques mois ou années, que vous n'avez accompli une telle démarche. Quoi qu'il en soit, il est important de la préparer de votre mieux.

Les péchés commis révèlent des attitudes profondes qui éloignent de Dieu. De même, les péchés d'omission : "j'étais consciemment en mesure de faire le bien, et je n'ai pas bougé". Dieu ne pardonne pas des actes mauvais. Il pardonne des personnes. Il rétablit ou renforce son lien d'amour avec nous. L'essentiel consiste à reconnaître devant lui la cause de nos refus et de nos manquements : orgueil, égoïsme, attachement à une situation trouble, paresse spirituelle...

Ne vous confessez pas à la sauvette. Prenez le temps de prier, de réfléchir, de lire quelques textes de l'Écriture ou autre écrit spirituel. L'aveu particulier au moins des péchés graves, est indispensable à la confession puisqu'il me permet de reconnaître concrètement mon péché et de le dénoncer. Les péchés graves sont accusés un par un avec les circonstances éventuellement aggravantes qui peuvent le constituer. Le prêtre qui confesse peut aider avec prudence le pénitent dans ce besoin de discernement et l'aider à découvrir certains aspects d'une question particulière. N'hésitez pas à le lui demander pour éclaircir les points qui pourraient vous paraître obscurs (telle situation dans laquelle vous ne savez pas comment réagir en chrétien).

Quelques conseils pour mieux célébrer le sacrement de réconciliation

Après avoir réfléchi personnellement, vous vous présentez devant un prêtre, ministre de l'Eglise, pour rencontrer le Christ et vous laisser réconcilier avec Dieu.

Si le prêtre ne vous connaît pas, vous pouvez commencer par vous présenter sommairement (situation familiale, professionnelle, engagements divers). Cela l'aidera à mieux vous comprendre et à vous conseiller. Si vous connaissez personnellement un prêtre, pourquoi ne pas aller le trouver de préférence, ce sera encore plus facile ! En tout cas le prêtre vous accueille au nom de Dieu, et tout ce qui est dit dans le cadre du sacrement est secret inviolable.

Vous dites simplement ce que vous avez découvert en vous préparant. Si telle phrase de la Bible vous a aidé à réfléchir, vous pouvez commencer par la rappeler. Petit conseil : Il est souvent bon de commencer par ce dont nous avons le plus envie que le Seigneur nous délivre.

La "confession" terminée, le prêtre vous aidera à trouver les moyens pratiques de manifester votre amour pour Dieu et de ne pas retomber dans les fautes regrettées et avouées. Il le fera pour vous permettre de vivre plus intensément la vie d'amour à laquelle tout homme est appelé. Réconcilié avec Dieu, avec vos frères en Eglise, et avec vous-même, vous pouvez repartir dans l'action de grâce et dans la louange.

PAROISSE SAINT PHILIPPE DU ROULE

9 rue de Courcelles - 75008 PARIS - Tél. 01 53 53 00 40 – Fax 01 53 53 00 43

Email : stphilippedurole@wanadoo.fr - Site : <http://www.stphilippedurole.org>

Pour aider votre prière

Je confesse à Dieu tout puissant,
je reconnais devant mes frères, que j'ai péché en pensée, en parole, par action et par omission.
Oui, j'ai vraiment péché.
C'est pourquoi je supplie la Vierge Marie, les anges et tous les saints, de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.

Mon Dieu, j'ai un très grand regret de vous avoir offensé,
parce que vous êtes infiniment bon, infiniment aimable, et que le péché vous déplaît.
Je prends la ferme résolution, avec le secours de votre sainte grâce,
de ne plus vous offenser et de faire pénitence.

Célébration de la réconciliation à Saint Philippe du Roule

Le sacrement de la miséricorde, qui remet à neuf la vie du baptême, est un don de Dieu important. L'Eglise demande à tout baptisé de le recevoir au moins une fois par an. Il peut être bon de recevoir ce sacrement en préparation des grandes fêtes. Les prêtres de la Paroisse sont à votre disposition à l'accueil :

- Lundi au vendredi 12h-13h15
- Mercredi, 17h-19h
- Samedi, 17h45-18h15
- Après les messes

Vous pouvez aussi leur demander rendez-vous. Des permanences de confessions sont aussi proposées à l'approche des grandes fêtes. Les prêtres peuvent aussi se rendre au domicile des personnes qui ne peuvent se déplacer.

Les célébrations pénitentielles

Des préparations et célébrations communautaires sont aussi proposées généralement avant les grandes fêtes de la vie chrétienne, spécialement Noël et Pâques.

Dans ces célébrations le nombre de prêtres est suffisant pour que tous ceux qui le désirent puissent se confesser et recevoir individuellement l'absolution. Ce n'est donc pas un procédé pour gagner du temps ou pour pallier au manque de prêtres. En complément des confessions habituelles, il y est proposé de reconnaître ensemble notre pauvreté devant Dieu et de célébrer le sacrement de son amour.

Des textes peuvent nous aider à reconnaître l'amour du Père

La brebis perdue (St Luc 15,4-7)
La pécheresse pardonnée et aimante (St Luc 7,36-50)
Le père prodigue : "Il courut..." (St Luc 15,17-24)
La femme adultère : "Va et ne pêche plus". (St Jean 8,2-11)

PAROISSE SAINT PHILIPPE DU ROULE

9 rue de Courcelles - 75008 PARIS - Tél. 01 53 53 00 40 – Fax 01 53 53 00 43

Email : stphilippedurole@wanadoo.fr - Site : <http://www.stphilippedurole.org>